



LA GAZETTE

N°1
mai 2016

DUTHUIT

bulletin municipal de la commune nouvelle du Thuit de l'Oison



MARCHE POUR TOM

Samedi 23 avril 2016, le Thuit de l'Oison s'est mobilisé pour Tom - 2 500 € récoltés.



EDITO

Chers administrés du Thuit de l'Oison
Après un premier trimestre de fonctionnement de notre commune nouvelle, il me semblait important de dresser un premier bilan de nos actions :

- Harmonisation des tarifications (cantines, salles polyvalentes ...)
- Baisse de la Taxe d'aménagement
- Maintien des permanences dans les communes déléguées
- Mise en place d'une organisation pour les agents communaux

Pour aller plus dans le détail de nos actions, la priorité a été en direction des écoles : nous avons réussi à maintenir les écoles sur le site de Thuit-Simer pour la prochaine rentrée 2016-2017 et nous sommes investis contre la fermeture d'une classe à Thuit-Signol.

Dès la rentrée, les élèves bénéficieront des mêmes repas confectionnés sur le principe « fait maison » au restaurant scolaire.

J'aurais pu développer d'autres actions en faveur des habitants tant sur le

plan social, culturel ou bien encore des travaux.

Aussi, je souhaite remercier la nouvelle équipe municipale réunie (Thuit-Anger, Thuit-Simer et Thuit-Signol) pour leur esprit de concertation et de travail.

Après certaines réticences entendues de part et d'autre, nous pouvons vous confirmer que notre commune nouvelle fonctionne mieux que l'on aurait pu imaginer.

L'ensemble des acteurs (élus, agents, associations ...) ont trouvé leur place dans cette nouvelle commune du Thuit de l'Oison.

Pour être au plus près de l'actualité municipale, le projet de notre future médiathèque est sur de bons rails et j'espère que nous poserons la première pierre en fin d'année...

J'espère que ce premier bulletin d'information vous donnera satisfaction et surtout vous permettra une meilleure vision de notre commune du Thuit de l'Oison.

Bonne lecture,

Gilbert DOUBET

INFORMATIONS PRATIQUES



Mairie du Thuit de l'Oison

🕒 du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
et le samedi de 9h à 12h.

☎ 02.32.96.00.90

✉ mairie@thuitdeloison.fr

🌐 www.thuitdeloison.fr

Mairie de Thuit-Simer

🕒 lundi et vendredi de 10h à 12h

☎ 02.35.87.85.30

👤 Permanences des élus le jeudi
de 18h00 à 19h00.

Mairie de Thuit-Anger

🕒 lundi et vendredi de 16h30 à 18h30

👤 Permanences des élus le
mercredi de 16h30 à 18h30.

☎ 02.35.87.50.28

Maison de l'eau

🌐 www.maison-de-l-eau.fr/

Château du Bosc Féré

🌐 www.chateau-boscfere.fr/

URBANISME

DU CHANGEMENT DU CÔTÉ DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

Une déclaration préalable est exigée pour les constructions dont l'emprise au sol ou la surface de plancher est supérieure à 5 m² et répondant aux critères cumulatifs suivants :

- une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 m,
- une emprise au sol inférieure ou égale à 20 m²,

- une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m².
- Ce seuil de 20 m² est porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante.

Dans le cas où la demande d'extension est certes comprise entre 20 et 40 m² de surface, mais porte l'ensemble de la surface de la construction à plus de 170 m², alors un permis de construire doit être déposé.

SERVICES

LOCATION DES SALLES

Désormais, l'ensemble des habitants du Thuit de l'Oison peut louer les salles d'activités à un tarif similaire.



SALLE DU THUIT-ANGER

120 PERSONNES AVEC VAISSELLE

	HABITANT	EXTERIEUR
2 JOURS		
TOTALITÉ DE LA SALLE	500,00 €	800,00 €
CHAMBRES (4 DE 2 PERSONNES)	135,00 €	175,00 €
MÉNAGE	100,00 €	100,00 €

SALLE DU THUIT-SIMER

120 PERSONNES AVEC VAISSELLE

	HABITANT	EXTERIEUR
2 JOURS		
SALLE AVEC VAISSELLE	500,00 €	800,00 €

SALLE DU THUIT-SIGNOL

300 PERSONNES

	HABITANT	EXTERIEUR
2 JOURS		
TOTALITÉ DE LA SALLE	500,00 €	1000,00 €

ACOMPTE

CAUTION SALLE	400,00 €
CAUTION MÉNAGE	100,00 €

ENVIRONNEMENT

RAMASSAGE DES BRANCHAGES

Le ramassage des branchages aura lieu les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois.

Lundi 18 avril

Lundi 2 mai

Mardi 17 mai

Lundi 6 juin

Lundi 20 juin

Lundi 4 juillet

Lundi 18 juillet

Lundi 1^{er} août

Mardi 16 août

Lundi 5 sept

Lundi 19 sept

Lundi 3 octobre

Lundi 17 octobre

SECOURS CATHOLIQUE

Rencontrant des difficultés avec la gestion de la benne à vêtements située derrière les ateliers communaux, nous avons demandé son retrait. Nous vous invitons donc à déposer dorénavant vos sacs de vêtements au Secours Catholique situé rue de la Mare d'Aulne le lundi de 14 h à 18 h.

FEUX, NUISANCES BRUIT, ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

Les feux sont interdits (Arrêté Préfectoral n°D5/B1-10-0557)

Le bruit des engins à moteur est régi par un arrêté municipal à savoir : Dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailleuses, bétonnières, scies mécaniques ...ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.

LA DÉCHETTERIE vous accueille du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.



IMPÔTS NOUVEAU

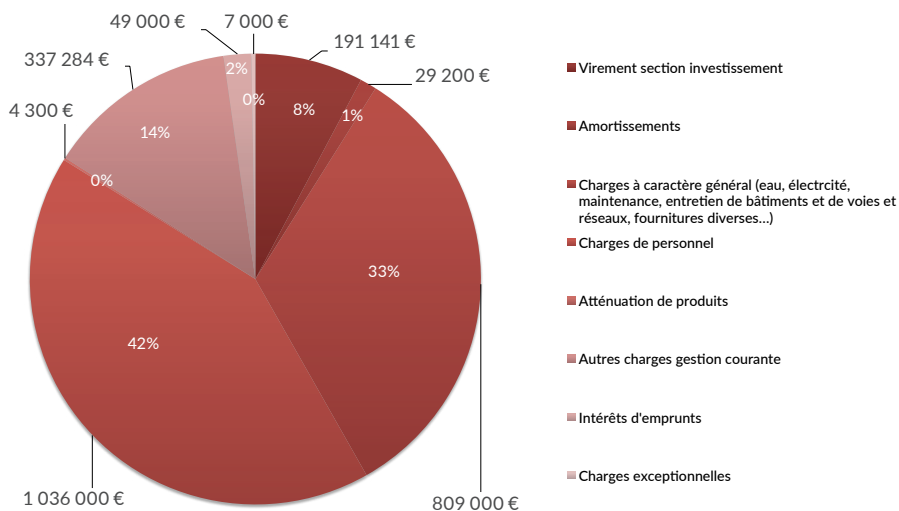
A partir de cette année, dès que vous aurez signé électroniquement votre déclaration d'impôt, vous disposerez automatiquement d'un avis fiscal anticipé qui devient votre nouveau document de référence, dans l'attente de l'avis d'imposition.

BUDGET

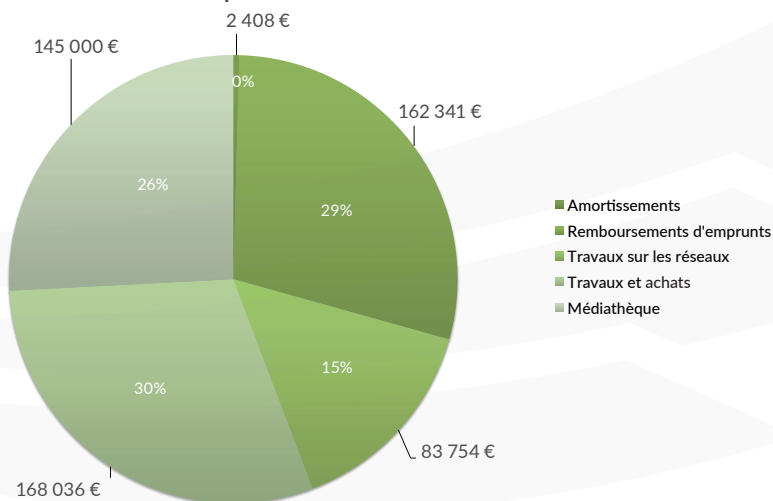
LE BUDGET 2016 EN IMAGES

Le budget 2016 s'élève à 2 462 926 € en fonctionnement et 561 541 € en investissement.

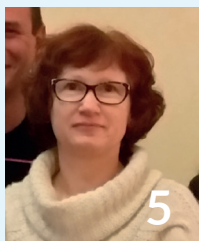
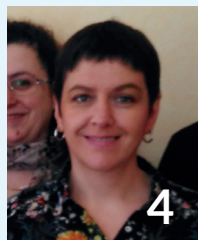
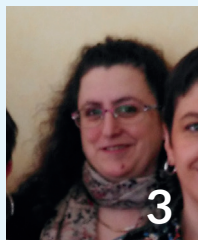
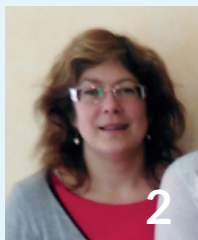
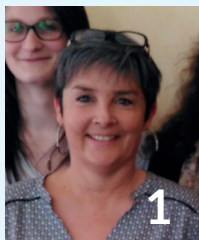
Dépenses de fonctionnement 2016



Dépenses d'investissement 2016



PREMIÈRE PARTIE

LES AGENTS ADMINISTRATIFS

1. Estelle, votre interlocutrice privilégiée, vous accueille pour toutes vos interrogations relatives à la location d'une salle notamment..
2. Hélène est également agent d'accueil spécialisée dans les affaires scolaires.
3. Sylvie vous accueille et répondra à vos sollicitations concernant les élections et l'état civil.
4. Claire assure le secrétariat des élus, gère les marchés publics, les contrats, les demandes de subventions et tout ce qui concerne les conseils municipaux.
5. Corinne a en charge la gestion du patrimoine (château, cimetières, églises...)
6. Laura est responsable des finances et des ressources humaines.
7. Sébastien gère les services techniques et est à votre disposition pour toute demande d'urbanisme.



✚ COMPRENDRE

FLEURISSEMENT



JACHÈRES

Dans un souci d'embellissement de notre cadre de vie et de développement durable, nous fleurirons par des jachères différents points de notre commune.

AMÉNAGEMENT DEVANT LA MAIRIE

Afin de rendre plus joli et plus moderne le centre bourg, des travaux d'aménagement paysagé ont été réalisés.



TRAVAUX

Dans cette rubrique, nous souhaitons vous rendre compte des différents travaux engagés dans notre commune.

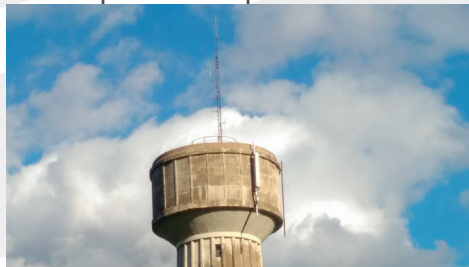
LA SALLE PÉPINIÈRES

La salle polyvalente dite « Salle Pépinières » au château du Bosc Féré est désormais disponible à la location. Cela a nécessité des travaux de mise aux normes et d'équipement.



L'ANTENNE

Une antenne relais d'Orange est en cours d'installation sur le château d'eau. Elle permettra dès sa mise en service une meilleure couverture réseau pour la téléphonie mobile.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Retenus cette année dans le programme d'enfouissement par le syndicat d'électricité de l'Eure, des travaux seront menés rue Leconte et rue Alain Plantefol. Nous bénéficions pour cela d'importantes subventions.

LES ÉGLISES

Réfection du porche de l'église de Thuit-Simer.



Concernant l'église de Thuit Anger, un élément de plafond entre le chœur et la sacristie était fortement fissuré. Il a donc été démonté, donnant de ce fait plus de lumière et d'espace au chœur.



Quant à l'église de Thuit Signol, son clocher est classé au patrimoine national. Des débuts de fissures visibles sur ce clocher ont donné lieu à des études les années précédentes. Des travaux sont nécessaires, mais du fait du classement du clocher de l'église, ils ne peuvent se faire que dans le cadre d'une procédure en lien avec les services de l'Etat et ceux du département, chargés des monuments historiques.

PROJET "MÉDIATHÈQUE"

Ce projet "Médiathèque", présenté par le cabinet Babel, architectes, aux membres du Conseil Municipal ce 26 avril, vous permettra à tous, jeunes, adolescents, adultes et seniors de disposer d'un outil essentiel pour le vivre-ensemble, pour partager, d'accéder à une offre culturelle plus large et à proximité de chez vous. Il sera financé en grande partie par des subventions acquises auprès de l'Etat, de la Région, du Conseil Départemental.





 PARTAGER

MANIFESTATIONS PASSÉES

BOURSE À LA PUÉRICULTURE

Le dimanche 28 Février, était organisée à la salle des Fêtes du Thuit-Anger, une Bourse à la Puériculture, 35 exposants sont venus remplir 86 tables de vêtements, jouets et objets de puériculture.

Les bénéfices de cette vente étaient au profit du Secours catholique, installé au Thuit-Anger.



1^{ER} SALON DU RECYCLAGE

Le Thuit de l'Oison a présenté sur 3 jours, son 1^{er} salon dédié au Développement Durable. Était au programme dès le Vendredi soir la diffusion du "Plastic Planet". Sur le week-end, différents stands étaient présentés à la Salle des Fêtes du Thuit-Signol.

Salon du recyclage "R'cup'ta Planète"



Le salon du Bien-Être et de la Beauté se tenait le même jour à la salle de Thuit-Simer

LES ÉCOLES

Georges Charpak : cette école a mis au centre de son projet, l'éducation au Développement Durable. Durant l'année scolaire 2015-2016, plusieurs actions ont été menées : fleurissement de la cour, opération village propre, construction d'un poulailler, tri des déchets, benne à papier, participation au salon « Récup'ta Planète », à la course solidaire « pour Tom »...

Tous les élèves participent à ces nombreuses activités afin d'obtenir la labellisation « école développement durable ».





← PARTAGER

Thuit-Simer « la classe découverte au Collet d'Allevard »



Au programme de la semaine : sortie raquette, ski, sortie environnement, sortie à la ferme, luge...





AGENDA

MANIFESTATIONS À VENIR

 8 mai à 10h00

Dépôt de gerbe au monument aux morts du Thuit-Simer

 8 mai à 10h45

Dépôt de gerbe au monument aux morts du Thuit-Anger

 8 mai à 11h30

Dépôt de gerbe au monument aux morts du Thuit-Signol

 21 mai

Manifestation « Pierres en Lumières » à l'église du Thuit-Signol

 22 mai

Randonnée pédestre du Thuit-Anger

 27 mai

Fête des voisins au Thuit-Anger, ouvert à tous les habitants du Thuit de l'Oison

 29 mai

Centenaire de la Bataille de Verdun à 11h : dépôt de gerbe au monument aux morts du Thuit-Simer avec la participation des enfants de l'école suivi d'un verre de l'amitié et de la fête des mères. À 11h : dépôt de gerbe au monument aux morts du Thuit-Signol avec la participation des enfants de l'école suivi d'un verre de l'amitié.

 5 juin

Foire à tout du Thuit-Simer

 10 juin

Retransmission de l'Euro France-Roumanie à la salle des fêtes du Thuit-Signol (sous réserve)

 11 juin à 13h30

Salle des fêtes du Thuit-Signol, Tournoi sur FIFA + foot réel organisé par Z-Gen et ESVO

 12 juin

Fête médiévale au château du Bosc-Féré

 18/19 juin

Fête communale du Thuit-Anger

 15 juin

Retransmission de l'Euro France-Albanie à la salle des fêtes du Thuit-Anger (sous réserve)

 19 juin

Retransmission de l'Euro France-Suisse à la salle des fêtes du Thuit-Simer (sous réserve)

 14/15/16 juillet

Fête communale du Thuit-Signol

 6 août

Animation astronomie du Thuit-Simer

Pour toute information concernant ces manifestations, n'hésitez pas à nous contacter en mairies.



LA GAZETTE DU THUIT - n°1

Directeur de publication : Gilbert DOUBET

Adresse : Mairie, Rue Henri de Campion - Le Thuit Signol - 27370 LE THUIT DE L'OISON

Rédaction : Commission Communication. Conception : Estelle RENAULT

Imprimé à 1 500 exemplaires par IRS Imprimerie - Le Bosc Roger en Roumois

Journal gratuit - Dépôt légal en cours